

Maison familiale à Ollon

Autor(en): **Zurbuchen, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **68 (1996)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

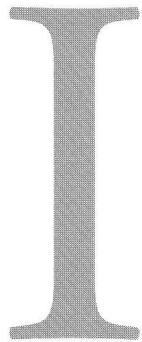
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MAISON FAMILIALE À OLLON



MPLANTATION

La maison est située sur un terrain en contrebas du village viticole de Ollon. Dominant la plaine du Rhône, et entourée de massif montagneux, la maison s'implante perpendiculairement à la pente afin de pouvoir profiter au mieux de ces vues exceptionnelles.

À l'est, une fenêtre horizontale cadre le sommet des Dents de Morcles et du Grand Muveran. Au Sud une grande fenêtre sur toute la largeur de la façade s'ouvre sur les Dents du Midi.

PLATES-FORMES ET STRUCTURE

Le projet se compose de deux plates-formes :

- la première en amont contient l'accueil et l'accès à la maison, en relation avec le niveau des chambres
- la deuxième en contrebas définit la terrasse dans le prolongement des espaces de jour.

Les murs des plates-formes trouvent leurs prolongement à l'intérieur de la maison format socle et enveloppe protectrice et accompagne l'escalier principal reliant le vestibule d'entrée aux espaces communs. Une structure de cadres métalliques s'y insère permettant une fluidité spatiale des lieux de jour et une définition précise des chambres.

ESPACES DIFFÉRENCIÉS DE LA MAISON

Une cour d'accueil ceinturée d'une barrière végétale crée une transition entre le domaine public et la sphère privée. L'accès à la maison se fait

depuis un belvédère accompagné d'un banc.

La maison se divise en deux parties principales :

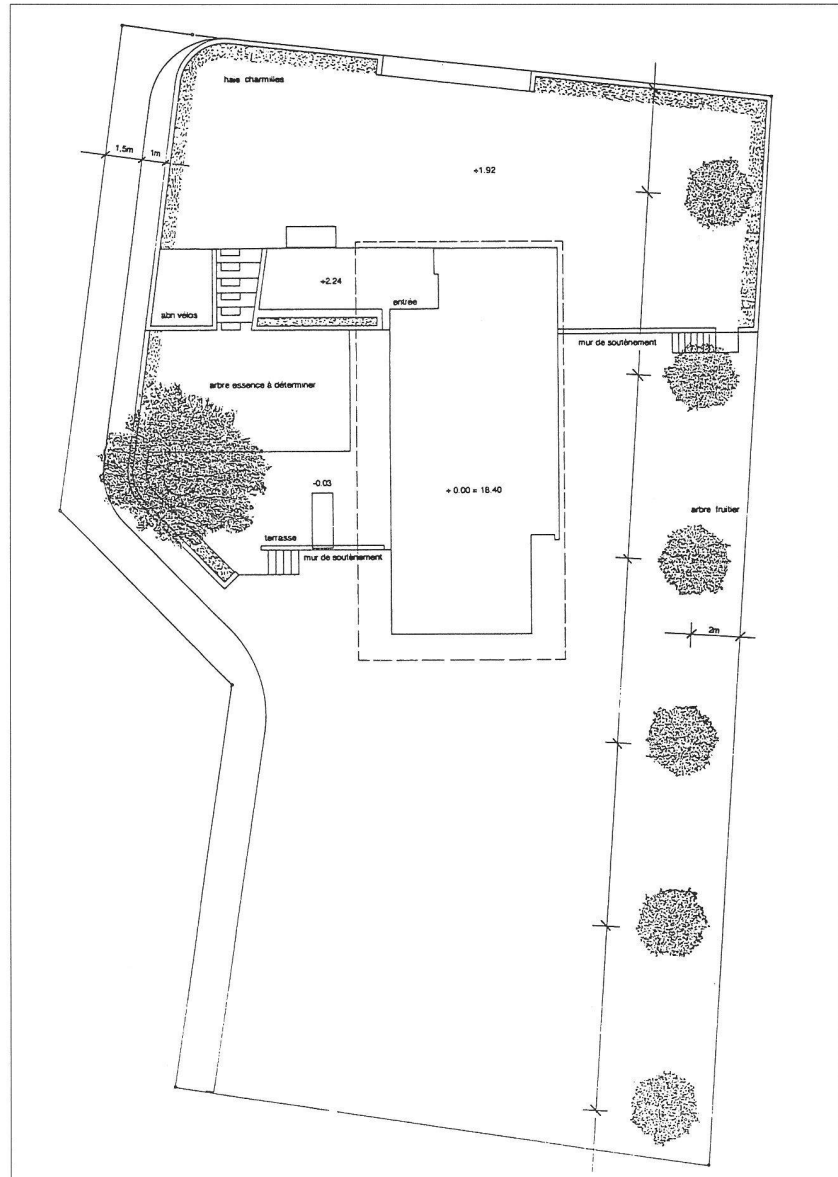
- le séjour / salle-à-manger / bureau et cuisine, espace fluide et continu permettant à chaque membre de la famille d'avoir ses propres activités tout en restant ensemble.
- les chambres, espaces cellulaires et cloisonnés permettant de res-

pecter la vie intime de chacun.

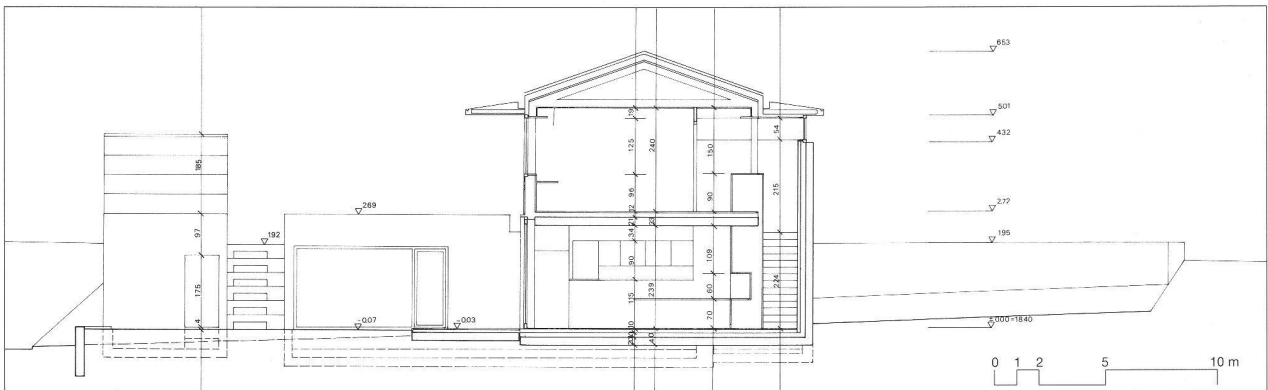
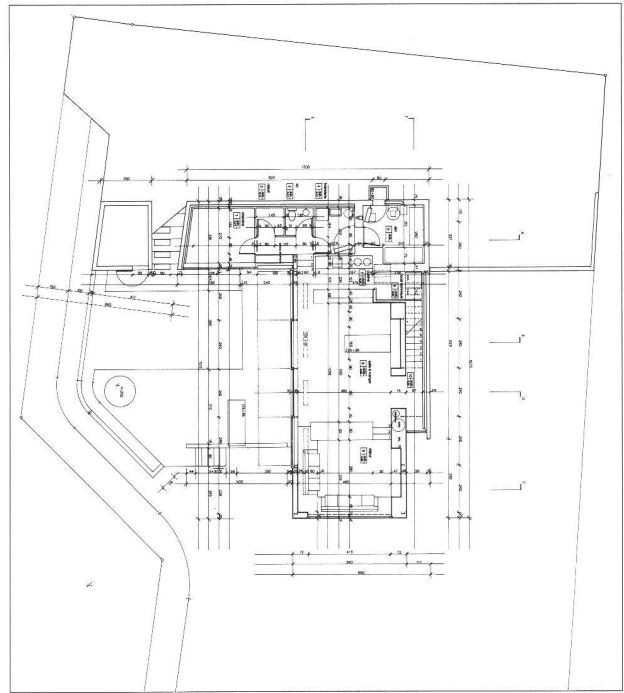
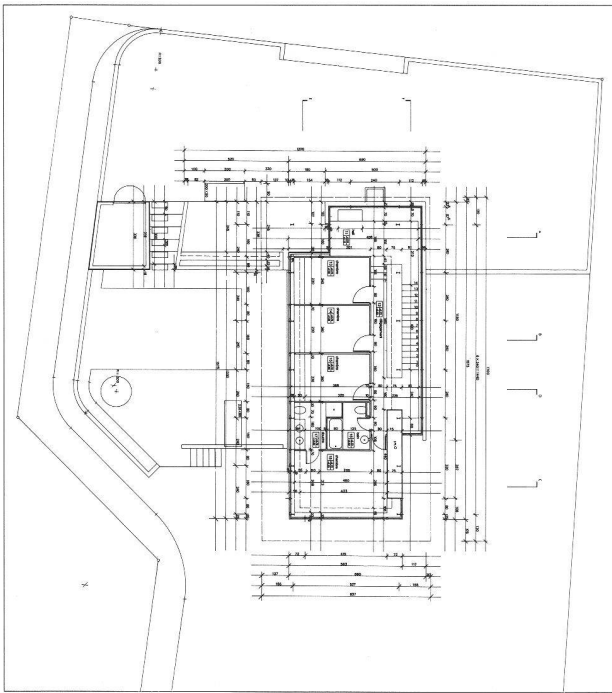
MOBILIER FIXE

La réalisation de mobilier fixe permet une économie et une meilleure gestion des espaces et des parcours. Les meubles remplissent un rôle au-delà de leur fonction et sont traités comme volumes bâtis qui orientent espace et lumière.

De cette manière, le bureau situé dans



ARCHITECTES
PATRICIA CAPUA
ET GRAEME MANN



l'espace commun permet de gérer le surbaissement du séjour en présentant deux faces distinctes qui gèrent les vues et dirigent les regards différemment selon l'occupation de l'espace. De même, les rangements à l'étage des chambres deviennent garde-corps de l'escalier et précise la distance souhaitable pour le cadrage de la vue à travers la fenêtre horizontale.

MATÉRIAUX

Les matériaux choisis pour les façades sont le béton brut et des panneaux de mélèze teints en gris.

Pour les revêtements intérieurs, seuls deux matériaux ont été utilisés, les plafonds et les murs étant en plâtre peint en blanc :

– le bois – hêtre étuvé – pour le mobilier fixe et le revêtement

de sol au niveau des chambres – le travertin pour le revêtement de sol des espaces de circulation et des parties communes. Le sol de la terrasse extérieure est traité de la même manière que l'intérieur afin de lui donner une dimension de « chambre extérieure » et la petite surface de gazon y est définie à la manière d'un « tapis » inscrit dans le travertin.

